



Cette mesure surprenante imposée aux enseignants de la région de l'Ouest est l'initiative d'une autorité, le Délégué régional des enseignements secondaires

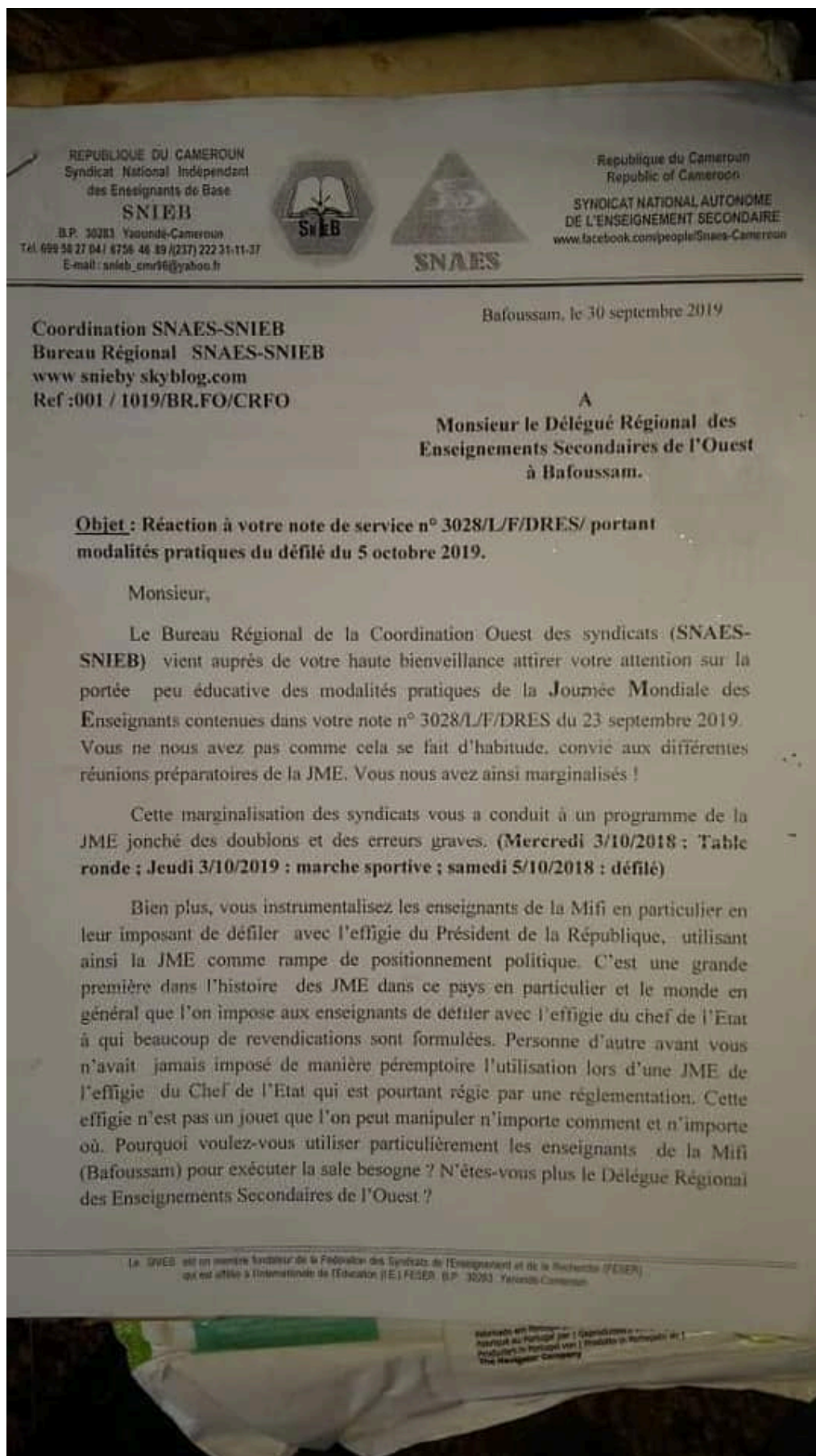
Samedi 5 octobre 2019, se célèbre la 26e édition de la journée internationale des enseignants, placée sous le thème « **Les jeunes enseignants : l'avenir de la profession** ».

Les préparatifs vont bon train, mais dans la région du soleil couchant, c'est une véritable curiosité, le numéro 1 des enseignements de cette localité a sommé les enseignants de sa zone de compétence à défilier avec les effigies du Chef de l'Etat, pour, dit-il, rehausser l'éclat du défilé.

Une injonction balayée d'un revers de la main par les seigneurs de la craie. Dans une déclaration signée conjointement par le bureau régional Ouest du syndicat autonome de l'enseignement secondaire (SNAES) et du syndicat national indépendant de l'enseignement de base (SNIEB), il est écrit : « **C'est une grande première dans l'histoire des JME dans ce pays en particulier et le monde en général que l'on impose aux enseignants de défilé avec l'effigie du Chef de l'Etat à qui beaucoup de revendications sont formulées... Cette effigie n'est pas un jouet que l'on peut manipuler n'importe comment et n'importe où. Pourquoi voulez-vous utiliser les enseignants de la Mifi (Bafoussam) pour exécuter la sale besogne ? N'êtes-vous plus le Délégué régional des enseignements secondaires de**

l'Ouest ? »

Lire cette déclaration en intégralité.



Des rumeurs persistantes parlent de 5000Frs par Enseignant(e) que vous attendriez des chefs d'établissements pour organiser une réception à la « maison de parti » de Bafoussam. De quelles caisses sortiraient ces sommes ? Et pour quelle fin ?

Les enseignants sont des artisans de la paix et se sont toujours illustrés par le respect des textes, des lois et de la réglementation. Nous vous prions d'éviter de les provoquer et vous demandons d'annuler la note de service n° 3028 du 23 septembre 2019 qui incite l'enseignant à la violation de la réglementation, l'instrumentalise et dénature les objectifs de la JME.

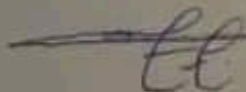
Espérant que nos revendications seront prises en compte et trouveront satisfaction, veuillez agréer Monsieur le Délégué Régional nos salutations auxquelles se joignent celles des enseignants affligés.

Pièces jointes

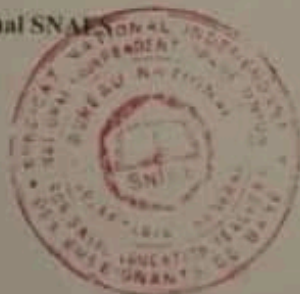
- Note de service 3028
- chronogramme

Pour la Coordination


Le Secrétaire Régional SNAES



TOUKO Valery
694 120 506



Le Secrétaire Régional SNIEB



KOUANANG
672 564 689

Ampliations

- Gouverneur
- DREB
- Copie
- DDES
- Chef d'établissements
- Enseignants

